



<http://www.leverrouge.fr>



Aubin, le 5 juin 2019

Réunion du 4 juin 2019

Ordre du jour :

Réglementation du plan d'eau Le GUA
Bilan du concours des jeunes
Ecole de pêche : animations
Bilan parcours de pêche
Questions diverses.

Présents : P MARTY ; JL JANDET, P. DELERIS ; A ESCRIBANO, J FAUGIERES, H CERES, E .RUFIE, J ALEXANDRE ; M DEVERDIER , G AMADOU ; A COUSINET ; JC FALIPOU, P. HERNANDEZ, P COMBES .
T VERNIA excusé.

Compte rendu de séance :

- **Réglementation du Gua** : rappel, le plan d'eau est fermé le jour de déversement des truites afin de l'ouvrir le samedi qui suit. Si des pêcheurs ne respectent pas cette fermeture, une plainte sera déposée au commissariat pour vol de poissons. Le plan d'eau est classé « eau close » et donc les poissons sont la propriété du gestionnaire. La réglementation est affichée sur site, distribuée avec la carte de pêche et visible sur le site internet « Le Ver Rouge ».
- **Concours des jeunes** : Malgré les communications sur les réseaux sociaux, article de presse et affichage, seulement 2 enfants sont présents, trop d'animation ce jour et long week-end d'où la très faible participation, ce concours fait parti des animations de la fête d'Aubin. Lors du jour de la fête nationale de la pêche (1^{er} dimanche de juin) pas besoin de permis de pêche. Donc une piste est ouverte pour un concours ce jour précis, à voir pour l'année prochaine.
- **Animation école de pêche** : planning à venir : animations prévus pour les écoles volontaires du bassin, elles se dérouleront essentiellement sur le plan d'eau de Passelaygues à l'automne. Des animations sont programmées fin juin et début juillet avec l'école des Albres, Roussennac et Bournazel. L'organisation est gérée par Thierry.
- **Bilan des parcours de pêche** : Il est demandé de faire un bilan sur le nouveau système de livraison et de gestion des parcours truites. Ces comptes rendus seront envoyés à HAV pour faire une synthèse afin de rectifier les points négatifs. De plus il faut signaler les besoins spécifiques liés à chaque lieu de lâchers.
- **Subvention de la Mairie de Viviez** : Une baisse importante de l'aide municipale a été enregistré cette année et ce malgré les efforts fait par l'association vers les écoles et les lâchers de poissons sur la commune. L'absence d'habitants de Viviez dans les bénévoles de l'association a-t-elle joué dans cette décision municipale ? Décevant.

• QUESTIONS DIVERSES :

- **Cransac** : inauguration de passelaygues le 24 juin. L'intervention de la DREAL n'a pas autorisé l'évacuation des boues de curage ce qui a eu pour conséquence une modification du projet initial. Une solution intermédiaire a été trouvée qui a permis d'aménager le plan d'eau et d'y maintenir la pêche.
Une bande de profondeur de deux mètres permet la prise de poissons blancs. Pour rappel tout a été financé par la mairie de Cransac et divers fonds (Europe, CR, CD, ..) notre AAPPMA assure la gestion piscicole.
- **Prévinquières** pour l'inauguration beaucoup de personnalité. Les travaux ont été très bien réalisés et les différents partenaires se réjouissent d'une telle réussite. il y aura les inaugurations du ROUDILLOU et de LAGARRIGUE à une date ultérieure.
- **Travaux**: fin des travaux d'aménagement des plans d'eau, il ne reste qu'à les entretenir.
- **Bouillac : petits nettoyages d'entretien programmés Mercredi 12 juin avec partie de pêche et casse-croute. Rendez vous vers 8h30 sur le site (Aire des campings cars rive droite).**
- **Repas d'été** : il est programmé à Compolibat le samedi 3 août. Les modalités seront définies lors de la réunion de juillet.
- **La voiture** est à disposition des bénévoles pour toutes actions de notre AAPPMA. Un carnet est à compléter lors de chaque déplacement où sont notés : la date, la destination, le nom de l'utilisateur, les relevés kilométriques. Lors du plein du véhicule ne pas oublier le ticket de caisse pour remboursement.
- Lors de la dernière livraison de poissons sur l'Aveyron il manquait 250 truites. Ces poissons seront lâchés le vendredi 14 juin à Prévinquières.
- **Le renouvellement du bureau de l'aappma est prévu fin 2020. Afin de remplacer les administrateurs qui désirent prendre un peu de recul un appel est lancé à de nouveaux bénévoles pour rejoindre l'équipe actuelle et assurer la continuité du fonctionnement de l'association.**

Fin de la réunion à 19h10

Prochaine réunion le 2 juillet 2019.

Merci de votre présence, Cordialement.

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET
Le président : M. Patrick MARTY